



Comité Départemental du Jeu d'Échecs de l'Oise

COMPTE-RENDU DU C.D. DU 18 SEPTEMBRE 2019

Sur convocation du Président, une réunion du Comité Directeur s'est tenu par visioconférence.

Étaient présents connectés :

Fancelli Luc	Président
Mallet Grégoire	Trésorier
Mabire Manuel	Secrétaire
Girondin Evelyne	
Adelbrecht	
Adeline Clement	
Sophie Radina	
Franck Frazao	
Pascal	

Non connecté :

Khalid Riad
CLement Sophie
Radina Franck (problème technique)

L'ordre du jour avait été envoyé par Luc FANCELLI auparavant afin que chacun puisse préparer la réunion.

Point 1 : La reversion des 50% directement au CDJE

L'Assemblée général fin juin à St Quentin a entériné la version qui permettra aux CDJE d'avoir 50% de la part de licence (A ou B) qui était reversé auparavant à 100% aux Liges qui décidaient de reverser une partie ou pas. Puisque le vote a eu lieu pendant la saison 2018-2019, il n'est pas illogique de penser que cette réversion ait lieu pour les licences prises en 2019-2020. Pour les ratios, voir le précédent compte-rendu du Comité.

Point 2 : Les inversions de date LOUBATIERE et Champ Jeunes

Le Bureau a décidé d'inverser les deux dates traditionnelles pour plusieurs raisons; La première était que certains de nos jeunes étaient souvent en vacance hors du département. La seconde était que la date était trop proches du "recrutement" de nouveau jeunes, et qu'il fallait un temps d'adaptation aux pendules et plus du jeu. En revanche très peu de problème pour la Coupe Loubatière qu'elle soit en début de saison puisque les participants savent (en principe) déjà jouer.

Point 3 : La convention avec un cinéma

Le CDJEO a signé une convention avec un cinéma pour organiser dans son emprise le championnat rapide Jeune qualificatif aux championnats de France. Après le Championnat la diffusion du Film FAHIM à un prix très compétitif en présence du réalisateur et de certains acteurs.

Point 4 : Le qualif jeune et son règlement

L'Oise a choisi de faire le qualificatif sur une journée en rapide avec les cadences minimales imposés par le règlement J01. Le règlement sera envoyé à la Ligue avant la fin du mois.

Point 5 : Un futur club à Crépy-en-Valois

Une nouvelle importante dans un secteur du département vierge de tous clubs. Les procédures d'aides pour créer un club sont en cours.

Point 6 : Polo CDJEO

Discussion entre les membres pour savoir ce que l'on devrait mettre sous le logo du CDJEO (Staff, autre)... *Hors CD : un fichier est en cours pour recueillir les avis.*

Point 7 : Oise 1599

Luc Fancelli fait part d'une compétition afin de faire jouer des licences A. Un document sera diffusé ultérieurement.

Point 8 : Dossier "Plan de Développement"

Le CDJE va établir un plan de développement conforme aux dernières directives nationale. Pascal Frazao va commencer en premier à étudier un document. Quand il sera finalisé, il sera envoyé aux membres pour une relecture avant diffusion.

Point 9 : Organigramme

Ce point aurait du être traité par le secrétaire, mais un problème avec son micro nous à fortement empêché d'évoquer ce point. Reporté à la prochaine réunion du CD.

Fait à Verberie, le 08 octobre 2019 par Manuel Mabire, secrétaire de séance.

Le président



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mabire', written over a horizontal line.